L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN 7 OCTOBRE.

CHAMBORD ET LE MANDEMENT QUIBERT.

La *France* a publié la grave nouvelle suivante :

"Nous apprenons, d'une source qui nous garantit l'exactitude de la nouvelle, que Mgr Quibert, archevêque de Paris, a reçu de M. le comte de Chambord une lettre de félicitations, à l'occasion de son dernier mandement."

Le *Journal des Débats* reproduit cette information à sa première page. Enfin, le *Bien Public* la donne à son tour, en la faisant suivre des réflexions que voici :

"Ces félicitations du comte de Chambord sont un indice que le prétendant de droit divin, une fois remonté sur le trône, le *roy ora* fatalement amené à revendiquer pour le pape la souveraineté temporelle, et sera entraîné ainsi, plus tôt qu'il ne le voudrait, dans une guerre contre l'Italie et l'Allemagne, dans laquelle la France, nous le craignons, sera suffisamment préparée. Ce n'est pas en vain que les menées monarchiques auront excité le fanatisme des populations : la guerre religieuse sera la conséquence du pèlerinage, dont le caractère politique ne peut être nié !"

La *République Française* reproduit ce qui précède et ajoute :

"Cette note du *Bien Public* semble tenir la nouvelle pour certaine ; cependant l'Agence Havas nous a affirmés hier que, dans les cercles légitimistes, on n'y attachait aucune créance. Nous comprenons à merveille que le parti royaliste s'efforce d'éloigner l'idée d'une telle démonstration de M. le comte de Chambord, au moment où nous sommes. A l'heure qu'il est, il paraît constant que tous les plus grands efforts pour arracher à la conscience du prétendant les concessions que l'on juge indispensables au succès des projets de restauration monarchique ; car, si on laissait dire que le prétendant persiste à identifier sa cause avec celle de la papauté temporelle, il est évident que les chances de restauration, déjà médiocres, iraient en s'affaiblissant encore.

Pour notre compte donc, nous hésitons à considérer comme vraie la nouvelle donnée par la *France*. Quelque désir que M. le comte de Chambord puisse éprouver de témoigner une fois de plus de son attachement aux hordes à la cause défendue par M. l'Archevêque de Paris, nous croyons que sur les conseils de ses amis, il a dû la comprimer. Si cependant les félicitations dont il s'agit avaient été adressées à l'archevêque à l'occasion d'un mandement qui a vraiment causé une difficulté diplomatique grave et encore pendante, il y aurait plus à hésiter, et comme dit le *Journal des Débats*, nous serions "fixés" sur le caractère de la monarchie que l'on nous prépare, sur ses projets et sur ses tendances, et sur les dangers qu'elle entraînerait avec elle."

NOUVELLE MANŒUVRE.

On lit dans le *Temps* :

On a annoncé, plus démenti, le voyage de M. de Larcy à Frohsdorf ; le *Français* le démentait hier encore, mais le *Courrier de Paris* l'annonçait également, ajoutant que M. de Larcy est accompagné de MM. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux. Nous ignorons si M. de Larcy est allé à Frohsdorf ; mais on nous assure qu'il avait été tout récemment chargé de remettre au comte de Chambord une adresse signée de 480 députés de la droite.

Cette adresse, dont les termes sont, on le conçoit, des plus respectueux, est divisée en deux parties : l'une qui se rapporte aux droits, l'autre aux devoirs du prince.

Les signataires commencent par reconnaître que le comte de Chambord a le droit de maintenir intact ce qu'ils considèrent comme son principe, et notamment de se refuser à toute concession au sujet du drapeau ; mais par contre il a le devoir d'accepter la couronne de France, si la France vient à lui, même avec le drapeau tricolore.

Ils font entendre qu'aucun sacrifice ne lui sera demandé pour avance, mais qu'en présence d'un vote de l'Assemblée nationale il peut, sans désavouer ses précédentes déclarations, se rendre aux vœux de la nation dans l'intérêt suprême de la patrie et de l'Eglise.

Si le comte de Chambord accueillait ces ouvertures, le plan de la droite serait de présenter, dès la rentrée, une proposition tendant à l'établissement d'une monarchie en blanc sans indication de constitution ni de drapeau. Il serait sous-entendu que la *France* suffira par le vote de ses représentants, avec son drapeau, et c'est en vue de préparer l'acceptation du comte de Chambord que l'adresse en question lui aurait été expédiée par l'intermédiaire de M. de Larcy ou de tout autre député légitimiste.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que ce plan suppose une majorité parlementaire disposée à voter la monarchie sans conditions, et une volte-face de M. le comte de Chambord, dont on n'a pas oublières paroles : "La France m'appellera et je viendrai à elle tout entier, avec mon drapeau, mon principe, et *mon drapeau*." Et à propos de ce drapeau : *je le conserai* sans doute à la vaillance de *notre armée*." Et plus tard : "Je n'arbore pas un nouveau drapeau, *je maintiens celui de la France* ; et j'ai la ferme de croire qu'il rendrait à nos armées leur ancien prestige."

Vienne, 14 septembre 1873.

Les visiteurs deviennent de plus en plus nombreux à Frohsdorf. Je vous ai déjà graphié l'arrivée de MM. de Larcy, Poudadet et autres. Aujourd'hui, je viens vous relater un fait qui vous prouvera que le comte de Chambord ne partage pas tout à fait la confiance de ses partisans, sur son prochain avénement au trône.

Le docteur de Frohsdorf fait partie de l'arrondissement du canton Wiener Creustadt. Or, le 12, le conseil municipal de cette localité s'était réuni extraordinairement pour s'occuper d'une démarche de Son Altesse Royale le comte de Chambord, tendant à obtenir une prolongation de ses droits de chasse dans les terrains communaux pour six ans.

Cela prouve que le comte n'est guère pressé de pouvoir chasser, lui en 1874 ni en 1875, à Compiègne.

On lit dans la *Correspondance légitimiste* de M. de Saint-Chéron :

Le bruit a été répandu aujourd'hui que M. le comte de Chambord venait d'adresser un favour de M. le comte de Paris.

Il n'y a qu'une réponse à faire à cette invention : M. le comte de Chambord a écrit : *Je n'abdiquerai jamais.*

On assure que plusieurs membres influents de la droite et du centre droit sont partis hier pour Frohsdorff.

La *Liberté* avait annoncé que M. le comte de Chaulnoir, lieutenant Frohsdorff dans le courant de novembre, pour se rendre au château qui porte son nom. Cette nouvelle résultait, paraît-il, de demi-mots, qui ne laissaient aucun doute sur son actitude.

L'*Assemblée nationale* déclare que cette nouvelle n'est pas exacte, en ce qui concerne l'époque indiquée pour l'arrivée de M. le comte de Chambord, ni pour son séjour dans le château qui porte son nom.

Et le *Courrier de Paris*, daubant sur le tout, annonce que le comte de Chambord vient de renouveler pour six ans la prolongation de ses droits de chasse dans les terrains communaux d'où avoisinent Frohsdorff. Cela prouve bien que le comte ne serait guère pressé de chasser ni en 74 ni en 75 à Compiègne.

Mais alors la location par M. de Broglie d'un hôtel à Versailles pour trois ans, prouve-t-elle que M. le vice-président du conseil croirait trois ans au pouvoir ?

Tout cela prouve que les organes de l'ordre moral ne savent pas grand chose de ce qui se passe et qu'ils seraient bien embarrassés de nous dire ce qui arrivera.

Nous sommes pourtant plus avancés qu'eux en leur présidant presque à coup sûr qu'en 1874 comme en 1873 nous serons toujours en République.

(*Vie Siècle.*)

On télégraphie de Paris, 17 septembre, au *Times* :

Le parti fusionniste estime inquiet de la continuation du silence du comte de Chambord, silence qui fait courir de sérieux dangers aux plans de restauration monarchique.

On assure que quelques personnages légitimistes et des membres du centre droit songent à se rendre à Frohsdorf pour informer le comte que son silence, s'il se prolonge du certain temps, aura pour inévitable résultat de briser le parti fusionniste, dont une considérable portion irait se joindre aux partisans de la prolongation des pouvoirs du président actuel de la République.

Cette prolongation de pouvoir est violemment attaquée par tous les journaux légitimistes de Paris et de province ; mais les autres journaux monarchiques ne se sont pas joints jusqu'à présent à ces attaques.

On mande également au *Times* :

M. Emile Ollivier, qui a quitté la France à la chute de l'Empire, est attendu à Saint-Tropez, sa ville natale, et il va s'occuper, à bref délai de son discours de réception à l'Académie, à laquelle il demandera de fixer une date pour la dite réception.

Une brochure outrageante pour M. Thiers, venant d'Angleterre, a été saisie à la douane de Calais.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE. —M. Louis Grunewald annonce aujourd'hui qu'il a opéré son déménagement de pianos et d'orgues de la rue du Canal à la rue Baronne, Nos 28 et 30, où ils sont offerts aux mêmes conditions qu'auparavant, soit pour la vente, soit pour la location. Où y verra des pianos américains de Steinway et des pianos allemands de Wessmayer. Quant aux autres instruments de musique et à la musique même, la vente en continuera comme par le passé, au numéro 199 de la rue du Canal.

M. DE FALLOUX.

M. de Falloux a parlé et a fait un aveu précieux qui contredit les affirmations de l'*Union* et des feuilles qui marchent à sa suite :

"Si l'on est d'accord, dit M. de Falloux, pour demander un gouvernement définitif, on ne l'est pas encore au même degré sur le choix du gouvernement le plus désirable."

Il est impossible d'être plus explicite et jamais parole n'a mieux prouvé combien les journaux républicains voyaient juste, le lendemain de l'accolade des deux cousins, lorsqu'à la dissident que la réconciliation de M. de Chambord et de M. de Paris, ne modifiait en rien l'existence des partis. Après comme avant l'entrevue du 5 août, on n'est pas d'accord sur le choix du gouvernement le plus désirable. Après comme avant, il y a d'un côté les légitimistes et de l'autre les monarchistes constitutionnels. Ces derniers, il est vrai, ont perdu la qualification d'orléanistes par suite de l'humiliation du comte de Paris, mais il reste démontré que la division est complète et que la monarchie est aussi impossible aujourd'hui qu'elle l'était à l'époque où M. Thiers était président de la République.

M. Falloux est un des chefs de ce parti que l'*Univers* appelle le *parti fusesle* ; il est catholique libéral. Je n'ai jamais bien compris la différence qui peut exister entre un catholique qui est libéral et un catholique qui ne l'est pas. Qu'est catholique dit tout : libéralisme et catholicisme, cela hurle. Si les libéraux comme M. de Falloux étaient logiques, ils ne seraient pas catholiques, car s'ils étaient catholiques, ils ne sont pas libéraux. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour l'instant. Ce catholique libéral, M. de Falloux, dans le discours très travaillé qu'il vient de prononcer devant le comice agricole, a surtout visé à enguirlander le maréchal Mac-Mahon. Aucun éloge ne lui a été épargné, et je n'aurais pas voulu jeter si en comparant le maréchal-président au chevalier sans peur et sans reproche, M. de Falloux ne voulait précisément que le chevalier sans peur ne fût pas sans reproche. Il invite le maréchal à aider au rétablissement monarchique qui conviendrait à M. de Falloux, ne tenant pas compte de la déclaration très nette, très positive du président : Rien ne sera changé à nos institutions. M. de Falloux, en ce point, a manqué d'habileté. Le meilleur moyen d'empêcher le maréchal Mac-Mahon de se mêler aux intrigues monarchiques, c'est en effet de lui rappeler qu'il n'est pas seulement sans peur, mais qu'il doit aussi l'estime universelle dont son nom est entouré à ce qu'il est sans reproche.

LA QUESTION ITALIENNE ET CHAMBORD.

A propos de la question italienne, *l'Univers*, qui déclarait l'autre jour qu'Henri V devrait, au besoin, faire la guerre à l'Italie pour restaurer la souveraineté temporelle du pape, s'explique aujourd'hui avec plus de développement sur ce sujet. Voici donc comment il entend la chose :

Henri V, roi de France, pourrait *sans rien changer* à notre position actuelle, refuser d'accréditer qui que ce soit au Quirinal. Victor-Emmanuel et Guillaume n'en seraient ni plus ni moins intimes, et ni l'un ni l'autre ne pourraient trouver dans ce fait un *prétexte même un prétexte* suffisant pour déclarer la guerre.

Henri V n'aurait cependant rien de plus à faire pour sauvegarder à la fois la dignité et la nôtre. Il est incontestable que s'il déclarait la guerre à l'Italie pour rendre au Pape ses Etats, la Prusse envahirait la France à l'instant même ; et Henri V le sait, et il sait aussi que la France, telle que la révolution l'a faite, n'est plus capable d'entrer en campagne pour faire rendre gorge aux spoliateurs de Rome. Ce n'est pas la monarchie légitime qui a dilapidé nos armées et nos trésors ; ce n'est pas elle qui a mis les Prussiens à Metz, et qui, pour un certain temps encore, nous a rendus impuissants. Ce n'est pas elle, par conséquent, qui est responsable des douleurs de la papauté. *Attendre* sans provoquer, est tout ce que le roi pourrait faire au début de son règne.

Attendre, si je dit, mais attendre la main sur la garde du son épée, et résigné, si Dieu le veut, à la tirer quand les outrages dépasseront une certaine mesure. Il y a, comme je le rappelais tout à l'heure, des attentats que, si avant ni après la restauration, la France ne saurait subir. Dans l'état de faiblesse où nous ont laissés les politiques du genre Aboul, il ne faut rien moins qu'une de ces nécessités suprêmes pour que nous puissions songer à reprendre les armes ; mais, si les ennemis de l'Eglise et de la France nous réduisaient à cette extrémité, notre honneur serait plus fortement et mieux sauvegardé après une restauration qu'avant.

Avant tout, nous ne serions plus seuls, car un roi de France aurait des alliés que la République n'aura jamais. Et autre, si les deux alliés qui font trembler *libéraux* nous forçaient à combattre nous-mêmes seulement pour nous ou pour notre honneur, mais pour la foi catholique ; dites-je, la guerre était déclarée bien autrement dans le but d'anéantir la papauté et chez le seul qui ait la conscience du Roi lui imposerait l'obligation de sauver notre foi et la sienne, ce Pape si faible et si désarmé vaudrait plus pour nous que toutes les alliances. Il y a telles guerres impies auxquelles un soldat catholique ne peut, dira jamais part, et si, par exemple, M. de Bismark entreprenait de poursuivre au delà de l'Elbe, ou même jusqu'à Paris, le maître au dén d'entraîner à sa suite ce qu'il y a de catholiques dans ses armées.

M. Castelar disait l'autre jour, à Madrid, que toute la révolution européenne devrait aider la révolution espagnole. C'est bien ce qu'elle fait. M. de Bismark a donné l'exemple ; M. Gladstone a suivi. Si nous sommes restés inactifs et impuissants, c'est à cause des instincts révolutionnaires qui existent encore, soit chez M. le duc de Broglie, soit chez ses agents. M. Castelar a donc raison, et les questions, nettement posées, offrent de grands avantages. La lutte, dans les termes où il veut l'amener, n'a rien d'effrayant pour nous.

Une question purement dynastique ne suffira pas pour séparer complètement les deux phalanges ; mais que la France ait un roi catholique, un roi sage, prudent, patient et courageux, et que cet roi que la miséricorde divine lui a réservé, et rien ne sera plus obscur dans la politique européenne. *Attendre* sera pour lui une nécessité, mais le jour où la rage impatiente de nos ennemis aura fait de lui, à la face du monde, les *soldat du Christ*, que la révolution invoquée par Castelar et dirigée par Bismark, compte ses légions ! Les armées que commandent les païens disparaîtront comme par enchantement, et c'est presque sans coup férir que le Christ régnera, vaincra, commandera.

—Le *Journal des Débats* publie une correspondance de Rome qui nous semble intéressante à plus d'un titre, et qui donne au voyage de Victor Emmanuel à Vienne et à Berlin sa véritable signification.

Le journal, écrit le correspondant des *Débats*, est en ce moment le véritable objectif de la politique italienne. L'alliance avec la Prusse est faite depuis longtemps, comme je vous l'ai écrit à plusieurs reprises ; seulement, on n'avait pas jugé à propos de la rendre publique..... Il s'agit aujourd'hui de faire entrer l'Autriche dans une alliance dont le but serait le maintien du *statu quo*, c'est à dire l'interdiction pour la France de réclamer ses provinces qu'elle a perdues, et pour le Saint-Siége de rétablir son pouvoir temporel.

J'ignore dans quelle mesure ces projets réussiront, mais il est certain qu'on amène à Vienne tout le personnel nécessaire pour conclure des traités. Il s'agirait de reconstituer une Sainte-Alliance qui, cette fois, serait en sens inverse et qui porterait une étiquette libérale. On paraît avoir, en Italie, une confiance absolue dans la réussite de ces projets."

Les appréciations du correspondant des *Débats* nous paraissent au moins fort vraisemblables ; en tout pas, elles méritent l'attention. Ainsi, l'isolement complet de la France en Europe, la formation d'une triple alliance qui nous entourerait comme une sorte de cordon sanitaire autour d'une légitimité, tout cela serait les conséquences de la politique ultramontaine. La perspective est assez triste.

On lit dans le *Courrier de Paris* :

Plusieurs ministres ont exprimé le désir qu'on apportât plus de réserve désormais dans les manifestations de l'esprit religieux ; ils voudraient notamment voir les évêques s'abstenir d'aborder dans leurs mandements la politique extérieure et intérieure, surtout à la veille du jour où M. Fournier retourne à Rome porteur des déclarations les plus amicales et au moment où Victor-Emmanuel part pour l'Allemagne.

Le *National* fait suivre cette citation des réflexions suivantes :

C'est avec plaisir que nous enregistrons ce nouveau, tout en souhaitant qu'il ne soit apporté nul obstacle aux manifestations du fanatisme ultramontain, en tant que ces manifestations ne compromettent pas la politique nationale, et que l'expérience puisse être poussée jusqu'au bout.

Nous croyons, en effet, que rien ne peut mieux éclairer les esprits que cette ostentation dans les actes, cette intempérance dans les paroles qui semblent être, en ce moment, le mot d'ordre d'un certain parti.

Arrivés aux extrêmes limites de la violence et du ridicule, ces excès doivent naturellement amener une réaction salutaire.

On comprendra mieux alors le danger que fait courir à la société et au pays cette déviation de la religion ; on comprendra mieux le rôle à la fois plus modeste et plus grand auquel doivent se restreindre les ministres du culte et le mal qui résulte pour tout le monde lorsque la passion politique vient fausser l'esprit religieux et faire de la foi un instrument de propagande au profit de tel ou tel parti.

Quant à nous, nous le répétons, c'est avec plaisir que nous enregistrons la nouvelle mentionnée plus haut, et que nous en désirons la confirmation.

Nous voyons que la pensée qui nous inspire de si fréquentes attaques contre les pratiques fanatiques et les divagations politiques des sectaires de l'ultramontanisme, a également frappé les membres du gouvernement. Ils ont compris—comme nous l'avons compris nous mêmes—que la religion, de même que la société n'a rien à gagner, et a tout à perdre à ces paradoxes et à ces défis.

Certes, nous sommes loin de combattre la nécessité de la religion ; nous sommes les premiers à nous incliner devant elle. Mais la religion que nous respectons, est celle qui élève et améliore les âmes et non pas celle qui ne tend qu'à abêtir les intelligences pour préparer les voies à la tyrannie et pour en assurer le maintien.

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique.

Dimanche, 5 Octobre 1873.
Commencement de la Troisième Semaine de l'engagement de
Miss ALICE HARRISON.
Début de
MR. GEORGE METKIFF.
Ce soir, et jusqu'à nouvel ordre,
☞ SUN, ☜
Drame en cinq actes, de Martha Ladite Johnson.
A l'étude—Un drame nouveau à sensation, qui sera joué sous peu. 3oct

M. LEON PREVOST

A L'HONNEUR d'annoncer au public en général et à ses amis et anciens élèves à la Nlle. Orléans, qu'il est revenu s'y fixer et reprendre ses COURS DE CHANT, Solfège, Harmonie, Accompagnement, etc., etc., soit particuliers, par classe d'un moins quatre élèves. S'adresser à M. A. KLIE, Nos 151 et 153 rue du Canal.
28sept—4tMS.

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.
2sept—4m—3Ops

Bureau de la Compagnie " Riceville Oil Works Company." No 24 Rue Carondelet.
Les actionnaires de cette Compagnie sont respectueusement priés de se présenter à ce bureau LUNDI treize d'octobre, à l'effet d'élire un Conseil de Directeurs pour servir l'année suivante.
A. BENJAMIN,
30sept—jusq 13oct Secrétaire.

Crédit Foncier de la Nile-Orléans.

No 48, rue Decatur.

LES actionnaires de cette Association sont respectueusement invités à se présenter au bureau de l'association pour voter à l'élection des directeurs, qui aura lieu le 16 octobre 1873, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Par ordre du President.
25sept—10f A. SAULET, Secrétaire.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company. — Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1873.—Les actionnaires de cette compagnie sont requis immédiatement invités à se présenter au bureau de la dite compagnie, No 18 rue Royale, le vendredi, 17 octobre prochain, entre onze heures A. M. et deux heures P. M., pour donner leur vote sur une proposition de réduction du capital.
J. N. AUGUSTIN,
18sept—12m Secrétaire.

LOUISIANA EQUITABLE.

LIFE INSURANCE COMPANY.

Au Coin des rues Carondelet et Gravier.

Nouvelle Orléans.

SAM'L. MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur des Agences.
TURIAF DUPRE, Agent général pour la ville.

DIRECTEURS:

John I. Adams,	W. B. Schmidt,
E. J. Hart,	Alexander Marks,
David Wallace,	E. A. Tyler,
George A. Fosdick	J. S. Camora,
Edward Rigney,	Jos. Ellison;
John Henderson,	E. H. Fairchild,
Charles Cavaroc,	Jos. W. Stone,
A. Thompson,	S. Cambon,
Sam'l M. Todd,	C. E. Girardier,
E. B. Briggs,	Wm. Henderson,
S. B. Walshe,	Wm. F. Harper,
James I. Day,	Wm. Creery.
2sept—1m	

Sun Mutuel Insurance Company

61 CAMP STREET.

Capital payé.....$300,000
Actif à un valeur au comptant.... 459,000

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.

Dividendes sur les primes participantes de l'année 1872, payée comptant, TRENTE POUR CENT.

Cette "ancienne" et bonne compagnie émet des policies sur les RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIERES aux taux les plus bas. Elle règle promptement toutes les pertes aux conditions les plus favorables.

DIRECTEURS:

John G. Gaines,	G. M. Bayly,
E. J. Hart,	James Byrnes,
Henry Renshaw,	J. L. Harris,
Seth Wilson,	Lieng C. Levy,
E. Bisco,	W. B. Schmidt,
I. N. Marks,	L. Aleus,
Charles Macready	E. B. Wheelock,
W. E. Seymour,	L. H. Joseph,
Richard Flower,	H. T. Nelson,
J. Weis,	Scott Mothes,
B. W. Taylor,	George Jonas,
J. C. Morris.	Isaac L. Haas.

JAMES J. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.
2sept—3m

AYER'S Hair Vigor,

Préparation d'Ayer pour rendre aux Cheveux leur Force et leur Couleur naturelles.

ELLE est à la fois agréable, saine et efficace *Elle rend bientôt aux cheveux leur couleur primitive, le brillant et la fraîcheur de la jeunesse*. Epuisé, la chevelure s'éclaircit, arrête la chute des cheveux et, quelquefois, est un remède pour la calvitie. Rien ne peut faire reposser les cheveux quand les follicules sont détruites ou quand les glandes sont atrophiées ou pourries, mais ceux qui restent peuvent être sauvés par le HAIR VIGOR.

Au lieu de salir la chevelure par une matière pâteuse, le HAIR VIGOR la tient propre et la fortifie. En l'employant de temps en temps, elle empêche les cheveux de grisonner ou de tomber et prévient conséquemment la calvitie. La vitalité qu'il donne au cuir chevelu prévient la formation de peaux mortes qui est, souvent, si malpropre. Ne contenant aucune de ces substances délétères qui rendent certaines préparations si nuisibles à la chevelure, le HAIR VIGOR ne peut faire que du bien à celle-ci. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne salit pas la batiste même, reste longtemps sur les cheveux, les fait briller et leur communique un parfum agréable.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co.,
Chimistes,
A LOWELL, MASS.
27sept—2m—MasJs

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,
CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS,

ET un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—A vendre à bas prix, par
ED. L. ZELL & CO.,
Coin des rues Canal et Carondelet,
15dec—1anpo Nlle-Orléans, Lala.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
Nos 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...Nos 53
En face la Rue Bienville.
Manufacture à Vapeur de
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
16 mars—1an Nouvelle-Orléans.

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

☞ OUVERTURE
—DU—
MAGASIN ST.-ANNE,
Encoignure Royale et Ste-Anne,
AU DRAPEAU ROUGE,
Le plus vaste et le mieux assorti de la ville
1,000,000 DE PAIRES
DE TOUS GENRES.
Agence Générale de Boston et de Philadelphie

En acceptant le contrats de cette maison nous dirons au public que nos marchandises étant vendues pour le compte des fabricants, à des prix extraordinairement bas. Nos relations avec les districts manufacturiers, jointes à une longue expérience dans le détail de cette ville, nous permettent aujourd'hui "de rivaliser tous ensemble avec les maisons de cette ville, mais encore avec celles des plus importantes villes de l'Union. A tous les chefs de familles sont priées de nous rendre visite. Madame Emile aura la contrôle du département des dames. 14sept—1m

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,
43.....RUE ROBERTSON.....43
Nouvelle-Orléans.
G. J. LORD.
Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public que son académie ouvrira LUNDI, 8 Septembre.
20 août—2 mois

Avis.

COLLEGE DE SPRING HILL.

MOBILE, ALABAMA.

L'OUVERTURE de cette institution aura lieu le MARDI, 9 octobre prochain. On peut voir le Prospectus, du 20 Août, en ville, chez M. Gaudet, 16 rue Bienville, ou chez le Père Supérieur du Collége, à Spring Hill. Les cours d'Anglais, de Français, de Latin, de Grec, de Mathématiques, de Commerce, de Musique, de Peinture, etc., sont donnés par un corps de professeurs distingués. Le prix de pension, pour chaque élève, est de $300 par année, payable par quartier et d'avance. Le prix de demi-pension est de $150 par année, payable de la même manière. Le prix pour la classe d'un moins quatre élèves. S'adresser à M. A. KLIE, Nos 151 et 153 rue du Canal.
28sept—6tMS.

St-Aloysius Academy,

Sous la Direction des Frères du Sacré-Cœur,
AU COIN DES RUES CHARTRES ET QUARTIER.

CETTE institution commencera un session LUNDI, 8 septembre. Les études y sont conformées à celles des Collèges Français. Le Français, l'Allemand et le Français sont enseignés aux élèves qui désirent s'en occuper. Pour plus de détails, s'adresser à l'Institution.
27 sept—1f

Collége St-Charles,

Au Grand Coteau, Lou.

LES classes reprendront le LUNDI, 6 octobre. Pour plus de détails, s'adresser au Rév. L. CURIOZ, aagte des rues Bienville et Dauphine. Les chargers des élèves qui les auront conduits.
Sept—1m

Collége de l'Immaculée Conception,

A l'angle des rues Barocte et Constance,
NOUVELLE-ORLÉANS.

LA session de cette Institution commencera le 1er Octobre.
Les études se divisent en trois cours — préparatoire, commercial et classique.
Les français est enseigné dans les trois cours, sans frais additionnelles.
Pas d'argent admis qu'autant qu'ils auront chez lire et écrire.
— Prix.—
Pour le cours classique.....$50 par mois.
Pour le cours préparatoire et le cours commercial.....$6 par mois.
G. GAUTRELET, S. J.,
24sept—1m Président.

Avis au Public.

LE COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, situé à la Rue St. Louis, entre les rues Chartres et de Rue Royale, le 15 septembre, 1873. Les conditions seront très favorables. Les élèves pourront à la Nouvelle-Orléans pleasure pour y aller et revenir. Les élèves qui désirent qui leur avoient confiés. Les personnes qui désirent qu'on prête des soins particuliers à leurs enfants peuvent leurs en faire part. Pour prospectus et autres renseignements s'adresser au Directeur, M. FLORIMOND MESPLOT, ci-devant professeur au Collége de St. Louis de Gonzague, cette Chartres et Quartier.
20août—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mme LAVIELLEBRUYER et DERON
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'Institut. Rentrée des classes, LUNDI, 1er septembre prochain.
24août—1m

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE.
ORGANISATION MILITAIRE.

LA 13e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de Juin 1874.
Le corps enseignant se compose de neuf membres dont huit professeurs et un instituteur de musique et de langue française. Les études se partagent d'un part entre les cours de Sciences et d'autre part entre les cours de Littérature et Commerce. Les sciences enseignées sont : les mathématiques et leur application, la mécanique, la physique, la chimie, la minéralogie, la botanique, la philosophie naturelle, l'astronomie, le dessin linéaire, la tactique militaire (infanterie et artillerie).
L'Université possède une Bibliothèque de 11 mille volumes, un Cabinet de Physique et de Chimie, un Modèles de machines, des Instruments pour le nivellement, le lever des plans, l'arpentage, le génie, minéralogie, peinture, gravure, photographie, &c.
L'étude de la topographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, est confiée à des professeurs de l'Université qui en font des cours spéciaux sans autre rétribution que leur salaire.
L'organisation de l'Université est toute militaire, et la discipline y est aussi sévère que dans une école militaire. Les cadets reçoivent de l'habillement complet de la tête aux pieds, ainsi que la nourriture, le logement, le chauffage et l'éclairage, moyennant une somme annuelle de $300 payable par quartier et d'avance.
Le service médical est confié à un médecin expérimenté.
L'Université est située dans un quartier salubre de Baton Rouge.
Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 12 ans et savoir les éléments de l'arithmétique, la grammaire anglaise et de la géographie.
Pour être admis au Cours académique, il faut, en outre, avoir une connaissance parfaite de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, Virgile, Cicéron, Salluste, les livres I, II et III de Xénophon, et avoir une certaine connaissance du français.
On reçoit des élèves des autres Etats, et de pays étrangers à l'convenance des Cours.
Les seuls mois de session comptent :

Enseignement, bibliothèque, médecin...	$100 00
Pension et blanchissage.....	200 00
Blanchissage.....	20 00
Chauffage et éclairage.....	20 00
Livres, papier, etc.....	10 00
Meubles.....	10 00
Uniforme complet.....	50 00
Trois uniformes.....	10 00
Dépôt.....	10 00
Dépense totale.....	$470 00

20 mai—4m
D. F. BOYD,
Surintendant.

ATTENTION!
Grand Déballage!

G. MONIÉ, No. 84 Rue Royale, entre Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir, par les derniers navires, une quantité considérable de PARFUMERIE, savonnerie, brosserie, fantaisie de Paris, telles que : Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.
—A tout—
Peignes, Brosses, Articles de Toilette, Bonbons de Jumalins de marque et de toutes sortes, vous de qualité supérieure. Savon de lettre et pour la salle de bains. Véritable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans pareils en tous genres. Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tous les articles dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.
GROS ET DETAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

Cette racine a la vertu d'assouplir, de donner la fraîcheur et de conserver la jeunesse toujours. Elle a été découverte à MARIPOSE par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans.
Nouveau Cosmétique, le plus parfait de toute couleur. Salue pour la couleur des dames.
7 Juv—1 an—D Me V

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,

30 août 1873.

A TTN.—A tous ceux que cela peut concerner : Attendu que l'Etat de la Louisiane, en vertu de la loi du 2 mars 1849, réclame les terres ci-après décrites ; attendu que certaines autres réclamations aux dites terres ont été présentées à ces bureau en vertu de la loi du 22 juin 1860—avis est donné aux personnes qui auraient des réclamations contraires, de les présenter, avec les preuves à l'appui, à ces bureau, d'ici au 30 novembre 1873, époque à laquelle il sera fait un rapport conformément aux instructions du commissaire du bureau général des terres, à Washington, D. C., en date du 22 août 1873.
Toutes les sections 3, 13, 14, 17 ; les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la section 20 ; toutes les sections 21, 22, 24, 25, 28 ; les lots 3 4, 5, 7, 8, 9, 10 et 11 de la section 29 ; toutes les sections 30, 31, 34 et 35 du Township 16 et 13 Sud du Range No 11 Est du District Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississippi, situés des deux côtés du Nouveau Canal, borné par le Lac Pontchartrain au Nord, le Bayou St-Jean à l'Est et Hauser Brothers à l'Ouest.
HARRYLOTT, Préposé à l'Enregistrement.
20 août—2m JULIAN NEVILLE, Receveur.

Chemin de Fer Central de l'Illinois,

AGENCE GÉNÉRALE DU SUD.

LES expéditeurs de Chicago et de l'Ouest économiseront les frais d'un mille de transport par drays, et ils éviteront tous les retards qu'occasionnent les ponts ouverts de Chicago, en expédiant les pressballe et les marchandises par LE CHEMIN CENTRAL DE L'ILLINOIS, via Cairo.
Plus de rapidité et moins de frais que par aucune autre voie.
JAMES T. TUCKER, Agent général.
7sept—1m Au No 86 de la rue Carondelet.

PIERRE DUFORT,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que, depuis le 1er août, il a transféré son établissement au No 36 de la rue St. Louis, entre les rues Bourbon et Dauphine, où il espère recevoir la continuation de la faveur publique dont il a été honoré jusqu'à présent. Il se charge des enterrements de toutes classes, soit dans la ville ou dans les environs, et fournit le tout à des prix très modérés. Il a toujours en mains un assortiment complet de cercueils, de toutes grandeurs, de bière, de draperie, de voitures, de chevaux, de harnais, etc., etc. Il espère, par son attention à remplir les ordres qui lui seront donnés, mériter la confiance du public.
Nouvelle-Orléans, 1er août 1873.
1août—3m

COMPTOIRE
ADOLPHE LEMANNE,

207.....Chartres Bureau.....209
Rue Dauphine et rue Amis.
2 Diplômes, 1 Comme à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉS pour Hôpitaux militaires, Caserne et Plantations.
Ne charge de bateaux sont livrés aux prix les plus modérés. 21juy—1an

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
Successeurs en gros de
QUEYROUZE & CO.,
EPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Vente exclusive de Produits de l'Ouest,
AUX Magasins Blancs,
Côté Vieilles-Levée et Bienville.
17juil